

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 94 (1997)
Heft: 5

Rubrik: Hommages

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

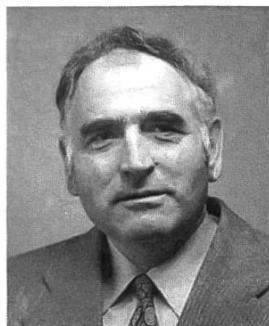
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hommages

Hommage à notre président Paul Girod



Mon cher président, tu es entré au comité SAR en mars 1982, et tout de suite tu as montré l'intérêt que tu avais de prendre le poste de préposé aux assurances vols et dépré-dations. Après avoir mené à bien ce dicastère durant sept années, tu fus nommé président en mars 1989 et ceci jusqu'à ce jour.

Durant ces huit années de présidence, tu as conduit la grande famille SAR par vents et marées en maintenant le cap que tu t'étais fixé. Lors des réunions, tu as su tempérer les esprits vifs du groupe, respecter la démocratie dans chaque décision. Tu assumas pleinement la responsabilité de président. Durant cette période, nous avons apprécié ton sens des relations humaines. Ceci contrairement aux décisions parfois difficiles qui devaient être prises dans l'exercice de tes fonctions. Tu assumas pleinement cette responsabilité. Oserais-je dire que tu l'as fait avec honnêteté et conviction.



Tu quittes aujourd'hui tes activités au sein de cet exécutif après quinze ans de bons et loyaux services, mais tu ne quittes pas le monde des abeilles, le monde des apiculteurs. Tu resteras un membre de notre grande société et nous aurons donc le plaisir et le privilège de te rencontrer souvent lors de manifestations apicoles.

Paul, au nom de tes collègues, je te remercie pour le travail que tu as fait, je te remercie pour les charges que tu as bien voulu assumer et je te souhaite tout le bonheur possible pour la suite de tes activités qui, on ne peut en douter, sera encore longue et riche.

Le vice-président : Willy Debély

Remise du diplôme de membre d'honneur de la SAR à M. Paul Girod

Monsieur le président, il m'échoit l'agréable privilège de vous remettre, au nom des délégués de la SAR, le diplôme de membre d'honneur.

Nul doute que celui-ci ne récompense et ne souligne qu'imparfaitement les mérites qui ont été les vôtres durant ces quinze années que vous avez passées



au comité central. Mais nous savons que le temps mis à disposition de la SAR ne comptait pas pour vous.

Monsieur le président, nous vous souhaitons une heureuse retraite qui n'en sera pas une, puisque vous restez bien évidemment apiculteur actif et ardent défenseur des abeilles.

Le diplôme que j'ai l'honneur de vous remettre est la modeste expression de la vive reconnaissance des délégués de la Société romande d'apiculture.

Avec toutes nos félicitations.

Le vice-président : Willy Debély

Hommage au contrôleur du miel et secrétaire Maxime Schaller

M. Maxime Schaller est entré au comité SAR en mars 1993. Dès son entrée, il a pris la direction du dicastère du contrôle du miel. Il a mis en place une nouvelle structure, il a réorganisé le contrôle aux différents stades, il a apporté un plus à cette organisation.

En 1995, il a été victime de son perfectionnisme. La magnifique récolte lui a apporté un volume de travail tel que l'ordinateur, l'imprimante et l'impression des étiquettes même ne satisfaisaient plus, tant la demande était importante.



La qualité du travail réalisé par Maxime nous a montré qu'il ne comptait pas son temps pour la Société romande d'apiculture.

C'est toujours avec humour et détermination qu'il a abordé les différents thèmes qui lui tenaient à cœur. Il a fourni un travail très important, lors des différentes réunions, sa vision des choses a été appréciée de chacun.

Au début de 1997, il nous a avisé de son imminent départ et a remis à notre collègue Jean-Louis Röthlisberger son dicastère bien ficelé. Il a repris pour cette courte durée le secrétariat.

Maxime, nous te remercions pour le travail que tu as accompli avec professionnalisme, pour ton dévouement, ta gentillesse, ta sensibilité. Tu nous quittes après quatre années, tu nous quittes bien trop tôt.

Mais tu as fait un choix et nous le respectons. Tu sais que chacun de tes collègues forme ses vœux les meilleurs pour ton avenir et nous espérons te rencontrer lors de différentes réunions.

Aussi, j'ai le plaisir de te remettre un diplôme pour ce temps que tu as passé au comité de la Société romande d'apiculture.

Maxime, merci !

Le vice-président: Willy Debély

Allocution prononcée par M. Hans Jutzi à l'assemblée des délégués de la SAR le 15 mars 1997

Monsieur le président, mesdames et messieurs les délégués, permettez-moi tout d'abord de vous remercier de m'avoir invité à votre assemblée des délégués. Par la même occasion, je vous transmets les remerciements de l'Office fédéral de l'agriculture, pour votre engagement dans la promotion et la préservation de l'apiculture. D'ailleurs, j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt les débats d'aujourd'hui.

Tout a une fin. Même mon activité à l'Office fédéral de l'agriculture. Aujourd'hui, je représente cet office à votre assemblée pour la dernière fois. Mes premiers contacts avec la SAR remontent à 1968 : ils ont toujours été très bons et empreints de camaraderie, surtout ceux que j'ai eus avec les membres du comité. Le dialogue avec les vulgarisateurs, les responsables des cours, les moniteurs-éleveurs et les apiculteurs a été pour moi une source d'enrichissement constante. Je retrouve chaque fois avec un grand plaisir la terre romande. Ce serait trop long d'énumérer ici les noms de ceux avec lesquels j'ai travaillé en étroite collaboration : je tiens à vous remercier tous pour le bon esprit qui a régné entre nous et à vous dire que je me remémoreraï souvent les beaux moments passés en votre compagnie. J'espère qu'en Suisse romande on continuera à offrir aux apiculteurs des cours de formation et de perfectionnement, comme par le passé. N'oublions cependant pas que cette formation doit être placée sous le signe d'une apiculture pratiquée en tant que hobby, respectueuse de l'environnement. Dans ces conditions seulement, l'aide fédérale sera octroyée à long terme.

Pour conclure, je souhaite beaucoup de succès à la SAR dans la défense de l'apiculture. A vous, mesdames et messieurs les délégués, je dis : « Bon vent, bonne route ! »

